



Mise en œuvre du contrat de financement et tirage d'une première tranche de 50 OCEANE

NEOLIFE (Euronext Growth Paris – Code ISIN FR0011636083 – Mnémonique ALNLF) (la « **Société** ») a procédé à l'émission à titre gratuit de 400 bons d'émission (les « **Bons d'Emission** ») d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (les « **OCEANE** ») au profit du fonds d'investissement luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund (l'« **Investisseur** »), dans le cadre du contrat de financement conclu avec l'Investisseur et annoncé par la Société le 5 juillet 2022 (le « **Contrat** »).

Dans le même temps, la Société a procédé au tirage d'une première tranche de 50 OCEANE d'une valeur nominale de 5.000 € chacune, représentant un montant nominal d'emprunt obligataire total de 250.000 €.

Les fonds versés dans le cadre de ce financement seront principalement utilisés afin de financer le besoin en fonds de roulement de la Société tout en permettant de faire face à un contexte mondial de hausse des prix des matières premières.

La Société a par ailleurs procédé à l'émission de 20 OCEANE à titre de paiement de la commission d'engagement de l'Investisseur dans le cadre du Contrat.

Les modalités complètes de ce financement sont décrites dans le communiqué de presse publié le 5 juillet 2022. Un tableau de suivi des Bons d'Emission, des OCEANE ainsi que du nombre d'actions nouvellement émises au titre des conversions des OCEANE et du nombre total d'actions en circulation est tenu sur le site internet de la Société.



Communiqué de presse
À Champagne au Mont d'Or, le 7 juillet 2022

En savoir plus :

NEOLIFE®, créateur d'éco-matériaux pour espaces durables, est une société française fondée en 2012 par Patrick Marché et Bernard Voisin. Elle conçoit des solutions constructives à caractère environnemental - bardages, profils d'habillage et terrasses - destinées aux professionnels de la construction soucieux de bâtir des logements, des bâtiments tertiaires et des aménagements paysagers éco-responsables. NEOLIFE® participe ainsi à une nouvelle philosophie de la construction, centrée sur trois valeurs essentielles : le développement durable, l'innovation et l'humain.

Premier éco-matériau créé par NEOLIFE®, le VESTA® (Vegetal Ecological Stable Timber Advantage) allie la naturalité du bois à la résistance du minéral. Il contient un taux exceptionnel de fibres de bois renforcées issues de déchets de scieries revalorisés et sains. Ces déchets de bois proviennent de forêts européennes gérées durablement et amènent une faible empreinte carbone. Tous ses composants sont vierges et garantissent aux solutions NEOLIFE® une grande valeur ajoutée environnementale.

L'éco-matériau VESTA® possède des renforts techniques au cœur de sa matière qui lui confèrent un caractère particulièrement résistant aux outrages esthétiques de l'humidité, des insectes et des UVs. Ses caractéristiques mécaniques alliant légèreté, souplesse et solidité permettent à NEOLIFE® de concevoir des solutions dont les performances répondent aux normes élevées de résistance au feu, aux chocs, au vent ou aux séismes.

Pour plus d'informations : www.neolife.fr



CONTACT

NEOLIFE®

investors@neolife.fr